



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 104196

### Texte de la question

M. André Vallini attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la dégradation des aides consacrées aux enfants présentant des troubles d'apprentissage d'une part et aux élèves en situation de handicap d'autre part. Les enseignants et les associations de parents d'élèves s'inquiètent de l'avenir de l'école compte tenu du budget 2011 qui prévoit une nouvelle suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale. Dans une étude publiée en décembre 2010, l'OCDE a déjà fait part de sa préoccupation devant la dégradation du système éducatif qui place la France en dessous de la moyenne des pays concernés. Outre les fermetures de classes qui touchent l'ensemble de notre pays, la disparition des RASED et la régression de la scolarisation des enfants porteurs de handicaps liée au non renouvellement de nombreux AVS mettent en péril non seulement l'avenir de nombreux jeunes mais nuisent également à la cohésion sociale, en accroissant les inégalités. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement pour répondre aux inquiétudes des personnels de l'éducation, des parents d'élèves et aux besoins des élèves qui présentent des troubles d'apprentissage et ceux qui sont en situation de handicap.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Vallini](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104196

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 avril 2011, page 3278

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)